

2026.1 ENSURING A CULTURALLY INFORMED APPROACH TO LONG-TERM CARE FOR ELDERS OF FIRST NATIONS, INUIT, AND MÉTIS

Whereas #1 Indigenous Services Canada (ISC) has responsibility for the First Nations and Inuit Home and Community Care program along with the Assisted Living Programs; and

Whereas #2 long-term care is considered “extended healthcare”, which means they cannot fund the construction of, or full operation of, care homes on Reserves as that is designated as a provincial responsibility leaving federal obligations unclear, even as Indigenous health ties directly to treaties and agreements with Ottawa and Canada’s obligations with the United Nations Declaration of Rights of Indigenous Peoples (UNDRIP); and

Whereas #3 the current system removes First Nations, Inuit, Metis Elders or disabled persons from their loved ones, eliminates the traditional foods that comprised their diets, and often houses them in places that are difficult for family to visit; and

Whereas #4 older adults remain central to cultural survival in First Nations, Inuit and Metis Communities and removing them from their homes affects the broader community as they can no longer pass down their languages and understanding of the lands and waters; and

Whereas #5 many of these First Nations, Inuit, and Metis Elders have already lived through the lasting impacts of residential schools and colonial policies and now face further cultural isolation and trauma in unfamiliar care environments far from their communities and support networks; and

Whereas #6 relocation can be especially hard for those living with conditions such as dementia, or First Nations, Inuit and Metis Elders who revert to their first language later in life and cannot communicate easily in English or French, as they may be unable to ask for what they need or discuss health concerns; therefore be it

Resolved #1 that the National Council of Women of Canada adopt as policy that there be a culturally informed approach to Elder long-term care, recognizing and respecting the unique rights, cultures, and needs of First Nations, Inuit, and Métis peoples; and be it further

Resolved #2 the National Council of Women of Canada urge the Federal, Provincial and Territorial governments to work together to develop and actualize Elder long-term care facilities respecting and recognizing the unique rights, cultures, and needs of First Nations, Inuit, and Métis people.

"La version française suit"

GARANTIR UNE APPROCHE ADAPTÉE À LA CULTURE EN MATIÈRE DE SOINS DE LONGUE DURÉE POUR LES AÎNÉS DES PREMIÈRES NATIONS, DES INUITS ET DES MÉTIS

Considérant que #1 Services aux Autochtones Canada (SAC) est responsable du Programme de soins à domicile et en milieu communautaire pour les Premières Nations et les Inuits ainsi que des programmes d'aide à la vie autonome; et

Considérant que #2 les soins de longue durée sont considérés comme des «soins de santé prolongés», ce qui signifie que le gouvernement fédéral ne peut financer la construction ou le fonctionnement complet des foyers de soins dans les réserves, car cela relève de la responsabilité des provinces, ce qui rend les obligations fédérales pas clair, alors même que la santé des Autochtones est directement liée aux traités et accords conclus avec Ottawa et aux obligations du Canada en vertu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP); et

Considérant que #3 le système actuel éloigne les aînés et les personnes handicapées des Premières Nations, des Inuits et des Métis de leurs proches, élimine les aliments traditionnels qui composaient leur régime alimentaire et les héberge souvent dans des lieux difficiles d'accès pour leur famille; et

Considérant que #4 les personnes âgées restent au cœur de la survie culturelle des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et que les retirer de leurs foyer affecte l'ensemble de la communauté, car elles ne peuvent plus transmettre leur langue ni leur connaissance des terres et des eaux; et

Considérant que #5 bon nombre de ces aînés des Premières Nations, des Inuits et des Métis ont déjà subi les répercussions à long terme des pensionnats et des politiques coloniales et sont maintenant confrontés à un isolement culturel et à des traumatismes supplémentaires dans des environnements de soins inconnus, loin de leurs communautés et de leurs réseaux de soutien; et

Considérant que #6 le déménagement peut s'avérer particulièrement difficile pour les personnes atteintes de maladies telles que la démence, ou pour les aînés des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui reviennent à leur langue maternelle dans leur vieillesse et ne peuvent communiquer facilement en anglais ou en français, car ils peuvent être incapables de demander ce dont ils ont besoin ou d'exprimer leurs préoccupations en matière de santé; par conséquent, il est

Résolution #1 que le Conseil national des femmes du Canada adopte comme politique une approche des soins de longue durée aux aînés qui tienne compte des spécificités culturelles, en reconnaissant et en respectant les droits, les cultures et les besoins uniques des peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis; et qu'il soit en outre

Résolution #2 le Conseil national des femmes du Canada exhorte les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à collaborer pour mettre en place et concrétiser des établissements de soins de longue durée pour les aînés qui respectent et reconnaissent les droits, les cultures et les besoins uniques des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

2026.2 ESTABLISHING GENDER-BASED EQUITY TO IMPROVE REPRESENTATION OF WOMEN IN CANADIAN POLITICS

Whereas #1 research confirms democracies perceive the processes and outcomes of decision-making institutions to be fairer when presented with gender-balanced legislatures as compared to all-male legislatures; and

Whereas #2 gender quota policies are endorsed by organizations including the United Nations and the European Union and are strongly supported by domestic and international women's movements; and

Whereas #3 constitutions, electoral laws, or party rules in more than 130 countries require that women be included alongside men as legislative candidates or as representatives; and

Whereas #4 Canada is in position 71 out of 182 countries when it comes to the number of women in parliament; and

Whereas #5 in the April 2025 Canadian Federal election the number of women candidates decreased by 11 percentage points for the Conservatives, 8 percentage points for the Liberals along with 8 percentage points for the Bloc, thus resulting in women winning just 30 per cent of the seats in Canada's House of Commons; and

Whereas #6 the House of Commons Standing Committee on the Status of Women received evidence that quotas should be adopted to increase the number of women candidates, and a 2023 poll confirmed that 50 per cent of Canadians would support gender quotas for federal elections; therefore be it

Resolved #1 that the National Council of Women of Canada adopt as policy the use of gender-based equity for registered political parties participating in federal elections; and be it further

Resolved #2 that the NCWC urge the Government of Canada to implement gender-based equity for candidates for political parties registered in federal elections; and be it further

Resolved #3 that the NCWC urge the Government of Canada to develop and implement strategies to alleviate the

societal, political, and personal barriers facing women in politics; and be it further

Resolved #4 that the NCWC urge the Government of Canada to work with non-partisan social agencies such as Equal Voice Canada to help develop strategies with the goal to inform the public about the importance of gender-based representation by population and to help create conditions that encourage more equitable participation in Canadian elections.

"La version française suit"

INSTAURER L'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES POUR AMÉLIORER LA REPRÉSENTATION DES FEMMES EN POLITIQUE AU CANADA

Considérant que #1 des études confirment que les démocraties perçoivent les processus et les résultats des institutions décisionnelles comme étant plus équitables lorsque les assemblées législatives sont représentées avec un équilibre entre les sexes, par rapport à celles composées exclusivement d'hommes; et

Considérant que #2 les politiques de quotas de genre sont approuvées par des organisations telles que les Nations Unies et l'Union européenne, et bénéficient d'un fort soutien de la part des mouvements de femmes nationaux et internationaux; et

Considérant que #3 les constitutions, les lois électorales ou les règlements des partis dans plus de 130 pays exigent que les femmes soient incluses aux côtés des hommes parmi les candidats à des fonctions législatives ou en tant que représentantes; et

Considérant que #4 le Canada se classe au 71^e rang sur 182 pays en ce qui concerne le nombre de femmes au Parlement; et

Considérant que #5 lors des élections fédérales canadiennes d'avril 2025, le nombre de candidates a diminué de 11 points de pourcentage chez les conservateurs, de 8 points de pourcentage chez les libéraux et de 8 points de pourcentage chez le Bloc, ce qui a conduit les femmes à ne remporter que 30% des sièges à la Chambre des communes du Canada; et

Considérant que #6 le Comité Permanent de la Chambre des Communes sur la Condition de la Femme, a reçu des témoignages indiquant que des quotas devraient être adoptés pour augmenter le nombre de candidates, et qu'un sondage de 2023 a confirmé que 50% des Canadiens appuieraient l'instauration de quotas de genre pour les élections fédérales; par conséquent, soit

Résolution #1 que le Conseil national des femmes du Canada adoptent comme politique l'application du principe d'équité entre les sexes pour les partis politiques enregistrés participant aux élections fédérales; et qu'il soit en outre

Résolution #2 que le CNFC exhorte le gouvernement du Canada à mettre en œuvre le principe d'équité entre les sexes pour les candidats des partis politiques enregistrés aux élections fédérales; et qu'il soit en outre

Résolution #3 que le CNF exhorte le gouvernement du Canada à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies visant à réduire les obstacles sociaux, politiques et personnels auxquels sont confrontées les femmes en politique; et qu'il soit en outre

Résolution #4 que le CNFPC exhorte le gouvernement du Canada à collaborer avec des organismes sociaux non partisans tels que Equal Voice Canada afin d'aider à élaborer des stratégies visant à sensibiliser le public à l'importance d'une représentation proportionnelle à la population et à contribuer à créer des conditions favorisant une participation plus équitable aux élections canadiennes.

2026.3 UPDATE: SEXUAL ASSAULT FORENSIC CARE CAPACITY

Whereas #1 the National Council of Women of Canada (NCWC) recognizes that survivors of sexual assault require timely, trauma-informed, and comprehensive medical, forensic, and support services to ensure their safety, health, and access to justice; and

Whereas #2 inconsistent availability of Sexual Assault Evidence Kits (SAEKs), commonly known as rape kits, persists across Canadian hospitals and communities, creating barriers to essential evidence collection and survivor care; and

Whereas #3 access to SAEKs alone is insufficient without the critical system capacity provided by appropriately educated healthcare professionals, particularly trained forensic nurse examiners who deliver specialized, violence-informed care; and

Whereas #4 medical/legal sexual assault examinations require advanced clinical expertise in comprehensive assessment, treatment, documentation, strangulation recognition, domestic and interpersonal violence, human trafficking, follow-up care, and court processes to ensure patient safety, evidentiary integrity, and effective justice system outcomes; and

Whereas #5 gaps in forensic nursing workforce education, training, and sustainable service delivery undermine equitable care for survivors, regardless of equipment availability; and

Whereas #6 strengthening forensic nursing capacity is fundamental to a coordinated national response that upholds survivor dignity and systemic accountability; therefore be it

Resolved #1 that the National Council of Women of Canada adopt as policy that there be national standards, training, staffing and resources for Sexual Assault Nurse Examiners across Canada; and be it further

Resolved #2 that the National Council of Women of Canada urgently call upon all levels of government, medical and healthcare authorities, and educational institutions to:

1. Establish national standards and funding for comprehensive forensic nursing education, certification, and workforce development to ensure consistent availability of trained Sexual Assault Nurse Examiners (SANEs) across Canada;

2. Mandate trauma- and violence-informed training for all healthcare providers involved in sexual assault care, with specific emphasis on advanced forensic skills;
3. Develop sustainable service delivery models that guarantee 24/7 access to specialized sexual assault examinations in every region, supported by adequate staffing and resources;
4. Ensure that Sexual Assault Evidence Kit availability is paired with mandatory protocols requiring examination by qualified forensic professionals;
5. Launch a national strategy to address forensic nursing shortages, including recruitment, retention incentives, and integration of SANE programs within provincial health and justice systems.

"La version française suit"

MISE À JOUR: CAPACITÉ EN MATIÈRE DE SOINS MÉDICO-LÉGAUX EN CAS D'AGRESSION SEXUELLE

Considérant que #1 le Conseil national des femmes du Canada (CNFC) reconnaît que les victimes d'agression sexuelle ont besoin de services médicaux, médico-légaux et de soutien rapides, adaptés au traumatisme afin de garantir leur sécurité, leur santé et leur accès à la justice; et

Considérant que #2 la disponibilité inégale des trousse de prélèvement en cas d'agression sexuelle (SAEK), communément appelées « trousse de viol », persiste dans les hôpitaux et les communautés canadiennes, ce qui crée des obstacles à la collecte des preuves essentielles et aux soins prodigués aux survivants; et

Considérant que #3 l'accès aux SAEK ne suffit pas à lui seul sans la capacité critique du système assurée par des professionnels de la santé dûment formés, en particulier des infirmières légistes spécialement formées qui dispensent des soins spécialisés tenant compte de la violence; et

Considérant que #4 les examens médico-légaux en cas d'agression sexuelle exigent une expertise clinique avancée en matière d'évaluation complète, de traitement, de documentation, de reconnaissance des signes de strangulation, de violence domestique et interpersonnelle, de traite des personnes, de soins de suivi et de procédures judiciaires afin de garantir la sécurité des patients, l'intégrité des preuves et l'efficacité des résultats du système judiciaire; et

Considérant que #5 les lacunes dans l'éducation, la formation et la prestation durable de services du personnel infirmier médico-légal compromettent l'équité des soins prodigués aux survivants, quelle que soit la disponibilité de l'équipement; et

Considérant que #6 le renforcement des capacités en soins infirmiers médico-légaux est fondamental pour une réponse nationale coordonnée qui préserve la dignité des survivants et la responsabilité systémique; par conséquent, il est

Résolution #1 que le Conseil national des femmes du Canada adopte comme politique la mise en place de normes nationales, de formations, de dotation en personnel et de ressources pour les infirmières spécialisées dans l'examen des victimes d'agression sexuelle partout au Canada; et qu'il soit en outre

Résolution #2 que le Conseil national des femmes du Canada font appel de toute urgence à tous les niveaux de gouvernement, les autorités médicales et de santé, ainsi que les établissements d'enseignement à:

1. Établir des normes nationales et un financement pour une formation complète en soins infirmiers médico-légaux, la certification et le développement de la main-d'œuvre afin d'assurer une disponibilité constante d'infirmières spécialisées dans l'examen des victimes d'agression sexuelle (SANE) partout au Canada;
2. Rendre obligatoire une formation tenant compte des traumatismes et de la violence pour tous les prestataires de soins de santé impliqués dans la prise en charge des agressions sexuelles, en mettant particulièrement l'accent sur les compétences médico-légales avancées;
3. Élaborer des modèles de prestation de services durables qui garantissent un accès 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à des examens spécialisés en cas d'agression sexuelle dans chaque région, soutenus par un personnel et des ressources adéquats;
4. Veiller à ce que la disponibilité des trousse de prélèvement en cas d'agression sexuelle s'accompagne de protocoles obligatoires exigeant un examen par des professionnels médico-légaux qualifiés;
5. Lancer une stratégie nationale pour remédier la pénurie d'infirmières médico-légales, comprenant le recrutement, des mesures incitatives à la rétention et l'intégration des programmes SANE au sein des systèmes provinciaux de santé et de justice.

2026.4 UPDATE: RESOURCES FOR URBAN AND RURAL MUNICIPALITIES

Whereas #1 municipal governments are creations of provincial and territorial governments legislation which set their own respective parameters and limits to municipalities' authority to raise the money required to fund their increasing budget responsibilities; and

Whereas #2 the funding of municipal governments is for the most part limited to property taxes, which have not allowed them to keep pace with the real costs of maintaining and repairing eroding infrastructures, building more affordable housing, ensuring public safety and protecting their communities against climate disasters which have increased 3-fold in recent decades; and

Whereas #3 timely investments in these domains would compound the savings in coming years as municipalities face ever-increasing costs of labour and materials; and

Whereas #4 other entities such as insurance companies cannot keep up with the increasing costs of rebuilding needs from out-dated, crumbling infrastructure & climate disasters resulting in higher insurance premiums; and

Whereas #5 the FCM (Federation of Canadian Municipalities) urges the federal and provincial governments to coordinate their efforts to support municipalities, urban and rural, towards sustainable strategies which include increasing funding to meet real and potential threats to budgets and to support resilience of local communities; therefore be it

Resolved #1 that the National Council of Women of Canada adopt as policy; that municipal funding be sufficient to meet actual budgetary requirements; and be it further

Resolved #2 that the National Council of Women of Canada urge the Government of Canada to collaborate with all levels of government and stakeholders to develop strategies to meet the increasing budgetary requirements of urban and rural municipal governments to address economic, social and environmental challenges; and be it further

Resolved #3 that the National Council of Women of Canada urge Provincial and Local Councils of Women and their federates, and communities to advocate for adequate resources to be made available to all municipalities.

"La version française suit"

MISE À JOUR: RESSOURCES POUR LES MUNICIPALITÉS URBAINES ET RURALES

Considérant que #1 les administrations municipales sont issues de la législation des gouvernements provinciaux et territoriaux, qui fixent leurs propres paramètres et limites quant au pouvoir des municipalités de se procurer les fonds nécessaires pour financer leurs responsabilités budgétaires croissantes; et

Considérant que #2 le financement des administrations municipales se limite pour l'essentiel aux impôts fonciers, ce qui ne leur a pas permis de suivre le rythme des coûts réels liés à l'entretien et à la réparation d'infrastructures en délabrement, à la construction de logements plus abordables, à la garantie de la sécurité publique et à la protection de leurs communautés contre les catastrophes climatiques, dont le nombre a triplé au cours des dernières décennies; et

Considérant que #3 des investissements opportuns dans ces domaines permettraient de multiplier les économies au cours des prochaines années, alors que les municipalités font face à des coûts de main-d'œuvre et de matériaux en constante augmentation; et

Considérant que #4 d'autres entités, telles que les compagnies d'assurance, ne peuvent pas suivre le rythme de l'augmentation des coûts liés aux besoins de reconstruction découlant d'infrastructures ancienne et en ruine ainsi que des catastrophes climatiques, ce qui entraîne une hausse des primes d'assurance; et

Considérant que #5 la FCM (Fédération canadienne des municipalités) exhorte les gouvernements fédéral et provinciaux à coordonner leurs efforts pour soutenir les municipalités, tant urbaines que rurales, dans la mise en œuvre de stratégies durables, notamment en augmentant le financement afin de faire face aux menaces réelles et potentielles qui pèsent sur les budgets et de soutenir la résilience des communautés locales; par conséquent, il est

Résolution #1 que le Conseil national des femmes du Canada adopte comme politique que le financement municipal soit suffisant pour répondre aux besoins budgétaires réels; et qu'il soit en outre

Résolution #2 que le Conseil national des femmes du Canada exhorte le gouvernement du Canada à collaborer avec tous les niveaux de gouvernement et les parties prenantes afin d'élaborer des stratégies visant à répondre aux besoins budgétaires croissants des administrations municipales urbaines et rurales pour faire face aux défis économiques, sociaux et environnementaux; et qu'il soit en outre

Résolution #3 que le Conseil national des femmes du Canada exhorte les conseils provinciaux et locaux des femmes, leurs fédérations et les communautés à militer pour que des ressources adéquates soient mises à la disposition de toutes les municipalités.